

# PETR BRUCHE MOSSIG

## Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 14 Juin 2023 -

### Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 55 titulaires

### Nombre de membres votants :

☞	Nombre de membres présents :	38
☞	Nombre de membres ayant donné procuration :	6

REÇU le  
20 JUIN 2023  
À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 14 juin à 20 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

### MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ☞ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG  
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM  
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN  
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM  
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLSHEIM  
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM  
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM  
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM  
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE  
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG  
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG  
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH

- ☞ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche  
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE  
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE  
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER  
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU  
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK  
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

- ☞ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble  
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER  
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM  
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM  
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM  
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM  
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM  
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT

M. Yves JUNG, Maire de WANGEN  
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL  
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE  
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

**MEMBRES REPRESENTES :**

M. Laurent FURST, ayant donné procuration à Mme Sylvie TETERYCZ  
M. Guy SCHMITT, ayant donné procuration à Mme Marianne WEHR  
M. Alexandre GONCALVES, ayant donné procuration à M. Julien HAEGY  
M. Maurice GUIDAT, ayant donné procuration à M. Marc DELLENBACH  
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Jean-Bernard PANNEKOECKE  
M. Pierre Paul ENGER, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

**ASSISTAIENT EN OUTRE :**

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR  
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public  
Mme Cassandra TIPHAINE, Gestionnaire Leader  
M. Antoine MONTENON, Coordinateur de la démarche Climat Air Energie  
Mme Véronique BERNARD, Consultante MENSOCOM  
M. Mathieu KAMM, Consultant KAROS

**EXCUSES :**

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM  
M. Franck LEROY, Président de la Région Grand Est  
M. Frédéric BIERRY, représenté par Mme Chantal JEANPERT  
M. Marc REMY, Trésorier ERSTEIN  
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF  
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM  
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER  
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG  
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG  
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH  
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM  
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE  
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE  
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT  
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS  
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES  
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT  
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM  
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - RETRAIT DELIBERATION N° 2023-196-PETR

N° 2023-214-PETR

EXPOSE

Par délibération n° 2023-196, le Comité Syndical du PETR réuni le 8 mars 2023, a approuvé la proposition de partenariat avec Alter Alsace Energie et a décidé de prendre en charge l'accompagnement par Alter Alsace Energie d'un bâtiment par commune ou EPCI du territoire du PETR Bruche Mossig, au coût de 900€/ bâtiment à raison d'un total de 30 bâtiments par an sur le territoire, tout en chargeant le Président de finaliser et de signer la convention de partenariat avec Alter Alsace Energie ainsi que de toutes les formalités et démarches y afférentes.

Par courrier du 20 mars 2023 adressé au Président du PETR, le Président de la CCRMM a interrogé la capacité juridique du PETR à réaliser cette opération et à engager des moyens sur des domaines relevant de la compétence des intercommunalités ou des communes.

Le bureau du PETR réuni le 12 avril 2023 a chargé le Président du PETR de solliciter l'avis de M. le Sous-Préfet.

Ce dernier a répondu par courrier du 15 mai 2023, en précisant : « Au-delà de l'élaboration d'un PCAET et de la coordination générale du suivi de ses orientations, un PETR est aussi compétent pour assurer sa mise en œuvre opérationnelle sous forme de maîtrise d'ouvrage dédiée à tel ou tel dispositif. (...) Toutefois, dans le cadre de l'exercice d'une même compétence ou d'une même action, il ne peut y avoir sur un territoire donné, l'intervention simultanée de plusieurs maîtres d'ouvrage en l'absence d'accord entre ceux-ci », et constatant que la CCRMM a mis en place un plan « Energie 18 », il a suggéré de procéder au retrait de la délibération n° 2023-196 et d'examiner avec les Présidents des trois communautés de communes comment les objectifs ambitieux du décret « tertiaire » pourront être atteints sur la base d'une répartition optimale des rôles entre le PETR et les 3 EPCI.

DECISION

#### LE COMITE SYNDICAL

VU la délibération n° 2023-196 prise par le Comité Syndical du PETR réuni le 8 mars 2023 ;

VU le courrier de M. le Président de la CCRMM à M. le Président du PETR du 20 mars 2023 ;

VU le courrier de M. le Sous-Préfet à M. le Président du PETR du 15 mai 2023 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;


ET APRES en avoir délibéré ;

A l'unanimité  
décide

de procéder au retrait de la délibération n° 2023-196 du PETR Bruche Mossig.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Daniel ACKER

Le Président,



Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 20/06/2023

Publié le : 22/06/2023

REÇU le  
20 JUN 2023  
À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM